



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
26 novembre 2001
Français
Original: anglais

**Assemblée générale
Cinquante-sixième session**

Point 51 de l'ordre du jour

**Rapport du Tribunal pénal international chargé
de juger les personnes accusées d'actes de génocide
ou d'autres violations graves du droit international
humanitaire commis sur le territoire du Rwanda
et les citoyens rwandais accusés de tels actes
ou violations commis sur le territoire d'États voisins
entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994**

**Conseil de sécurité
Cinquante-sixième année**

Note du Secrétaire général

**Sixième rapport du Tribunal pénal international chargé de juger
les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations
graves du droit international humanitaire commis sur le territoire
du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes
ou violations commis sur le territoire d'États voisins
entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994**

Période allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001

Rectificatif

Le document A/56/351/Corr.1-S/2001/863/Corr.1 daté du 7 novembre 2001 est annulé.

